



## Lettre de rentrée

publié le 01/10/2016 - mis à jour le 07/06/2018

### Descriptif :

Lettre de rentrée de l'inspecteur de l'éducation nationale sur les nouvelles orientations de la rentrée 2016

Madame, Monsieur,

Je souhaite avant tout la bienvenue aux nouveaux enseignants qui rejoignent notre académie, et parmi eux aux lauréats des concours d'enseignement que nous félicitons tout particulièrement.

Je vous remercie pour votre contribution à la réussite de la dernière année scolaire, par votre engagement quotidien auprès des élèves et au sein de votre établissement, par votre implication dans les examens, dans la formation, dans l'accompagnement des professeurs stagiaires, dans l'animation de stages et dans divers groupes de travail.

Cinq enseignants de maths-sciences sont chargés de différentes missions académiques.

- Madame Guillaume assure avec Monsieur Dupeux une mission d'aide à l'inspection ;
- Monsieur Robert est chargé, en relation avec l'ESPE, de la formation des stagiaires à la mise en œuvre des programmes de maths-sciences ;
- Monsieur Pasquier Thierry est administrateur de site maths-sciences ;
- Monsieur Granseigne est chargé de mission, culture scientifique et technique à la délégation académique à l'action culturelle (DAAC).

Cette année scolaire sera marquée :

- par la fin de toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle ;
- par l'entrée en vigueur, pour la classe de 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel, des programmes du cycle 4, du nouveau socle de compétences, de connaissances et de culture et des nouvelles modalités d'attribution du DNB ;
- par la rénovation du baccalauréat professionnel Systèmes Numériques (SN) et du baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et ses Environnements Connectés (MELEC) où une plus forte implication des enseignants de mathématiques-sciences dans les enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS) sera nécessaire ;
- par l'entrée en vigueur cette année des nouveaux programmes des classes préparatoires au brevet professionnel et des modalités d'évaluation correspondantes à compter de la session 2018.

Une information complète sur les différents points évoqués ci-dessus est disponible sur le dossier de rentrée publié sur le site académique disciplinaire à l'adresse :

► [Dossier de rentrée](#)

En plus du site académique maths-sciences, je vous invite à consulter et à mettre à jour régulièrement votre messagerie professionnelle, canal qui me permet de vous transmettre directement des informations et des documents.

Au cours des différentes visites menées dans les établissements, nous avons constaté une évolution positive des pratiques au regard des exigences des programmes de la voie professionnelle et tout particulièrement de la formation et de l'évaluation des élèves par compétences. Nous poursuivrons, cette année, l'accompagnement des équipes dans cette évolution, notamment en travaillant sur l'utilisation de la grille nationale d'évaluation, pour bâtir des activités favorables au développement d'une formation par compétences, et sur la communication aux élèves du

niveau de maîtrise de ces compétences.

Je vous précise enfin que la date de clôture des inscriptions au Plan Académique de Formation est le 19 septembre. Deux dispositifs (16A0130430 et 16A0130431) à candidature individuelle concernent les professeurs de mathématiques en 3ème prépa-pro. Je les invite à s'inscrire rapidement.

Des actions transversales peuvent aussi vous être utiles. N'hésitez pas à consulter le PAF à l'adresse suivante :

► [Plan académique de formation](#) 

Restant à votre écoute, je vous souhaite une excellente année scolaire avec vos élèves.

Mohammed Rahmoune



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.